

Commentaire du budget

Préambule

Le budget 2023 propose une stabilisation de l'emploi tout en proposant des dépenses importantes en termes de projets. En effet, l'année 2023 marque les 25 ans de l'association et il n'est pas question de lésiner sur notre activité ! Des fonds importants sont donc prévus pour l'organisation d'évènements et de rencontres professionnelles à l'attention de nos membres.

Recettes – 502.339,94 €

Subventions liées à l'emploi :

Maribel : nous avons indexé la subvention Maribel de 5% en 2023. Les négociations actuelles (optimistes) envisagent 7% mais la situation financière du Fonds reste sensible. L'indexation de 5,7% de l'an passé était bien inférieure aux indexations salariales ce qui pousse le banc patronal à demander une révision de l'indexation en 2023.

APE : nous suivons les indexations annoncées par la Ministre de l'emploi.

Fonds 4S : nous estimons que la formation présentielle du personnel et de nos membres va s'intensifier en 2023. Le montant proposé suggère une intervention pour 37,5 jours de formation.

Subventions de fonctionnement :

Notre subside en FWB devrait être indexé de 8,93% comme pour les autres opérateurs dépendant du décret.

Les subsides CGT et AWaP ne devraient pas être indexés malgré nos demandes.

Subventions ponctuelles :

Si nous n'excluons pas d'autres apports ponctuels, nous limitons pour l'instant à l'apport récurrent du CGT dans le cadre de la promotion. Nous prévoyons de revoir notre politique de communication en 2023, notamment parce que l'intervention du CGT se limite maintenant à 30%.

Cotisations

Nous remarquons une légère augmentation de nos cotisations (le nombre de nos membres, en 2023, passant à 196).

Inscriptions à des événements : nous estimons une importante augmentation des inscriptions à nos évènements qui seront beaucoup plus nombreux en 2023.

La FWB commande à MSW une étude sur le lien entre pauvreté et musées pour un total de 25.745,90€.

En 2023, le taux autofinancement est estimé à **14%**.

Dépenses – 502.289,75 €

Personnel : le différentiel entre 2022 et 2023 s’explique par l’engagement de Jessyca Meganck et par les indexations prévues. Aucune augmentation salariale n’est prévue. La masse salariale représente 75% des dépenses de l’association.

Formation du personnel : le personnel s’est peu formé en 2022, nous anticipons un effet contraire en 2023.

Frais de fonctionnement et de projets

61016 : notre loyer étant indexé selon les sauts d’index, nous anticipons plusieurs augmentations en 2023.

6126 : nous prévoyons deux publications au Moniteur belge (nominations d’administrateurs et statuts).

6117 : vu le nombre important de projets prévus pour 2023, une augmentation des frais de mission semble inévitable. Toutefois, les employés de la structure mutualisent de plus en plus leurs déplacements et utilisent les transports en commun.

6120 : nous enverrons un courrier spécial pour nos 25 ans.

6134 : nos frais de réception seront plus importants que l’an passé, notamment parce que nous multiplions les évènements (colloque, journée pour les membres, afterworks...).

6197 : vu la reprise en présentiel de nos formations, nous anticipons une augmentation du coût des intervenants.

Promotion

6160 : plusieurs évènements nécessiteront un apport en matériel important.

6139 : nous avons prévu de faire quelques investissements dans le cadre du projet Marmaille&Co. Ces investissements s’étaient réduits l’an passé.

6164 : nous aimerions acquérir définitivement les droits liés à notre mascotte Marmaille Mani.

Partenariats

6442 : la diminution s'explique par la prise en charge l'an passé d'une partie des frais liés au projet « Virtual Museum Mediation » en partenariat avec l'ICOM.